

Date: Mon, 21 Mar 2016 12:01:32 -0400

From: Jean-Claude Guédon <jean.claude.guedon@umontreal.ca>

To: revues_shs@groupe.renater.fr, accesouvert

<accesouvert@groupe.renater.fr>

Subject: Re: [accesouvert] [revues_shs] Inquiétude pour l'avenir des revues SHS de langue française

Je profite du message de Philippe Minard pour effectivement encourager les lecteurs de cette liste à lire, étudier et méditer les articles du No spécial de la RHMC. Il faudrait y ajouter les articles de la Revue Européenne des sciences sociales de 2014 (vol. 52 No 1). Ces deux ensembles forment une sorte de tout, en fait.

Il sera important, à un moment donné, d'écrire une synthèse critique de ces deux numéros et de la littérature récente, française - je dis "française" parce que, fidèle à une tradition bien établie en diplomatie française -, ce numéro met plusieurs fois en jeu une variante de "l'exception culturelle". Il faudra écrire cette synthèse pour en arriver à une analyse un peu plus solide de ce qui est en train de se passer en France et ailleurs. La spécificité française se note, particulièrement chez Philippe Minard, mais aussi chez Ghislaine Chartron dans la RESS, par un recours répété à la notion de "victime collatérale" d'un mouvement - le libre accès - déclenché en réaction des pratiques financières des multinationales de l'édition scientifique. Mais si l'on considère ce qui se passe avec des éditeurs comme Blackwells (maintenant repris par Wiley) qui produisaient un grand nombre de revues en sciences humaines, ou Sage Publications, il faut bien se rendre compte que la mondialisation de la connaissance (qu'il faudrait soigneusement distinguer de l'internationalisation des connaissances) gagne progressivement toutes les disciplines. Si les chercheurs français veulent jouer un rôle utile dans notre histoire contemporaine, et non pas mener de vains combats d'arrière-garde largement limité à l'Hexagone, il serait bon de se situer sur un champ de bataille favorable. S'appuyer sur la spécificité des sciences humaines, c'est tenter d'échapper à la noyade en se saisissant de fétus de paille. Toute la communication savante est en cause, avec simplement des décalages temporels qui, pour certains, masquent la généralité du mouvement.

Un des points frappants des articles de la RHMC, c'est la référence quasi-unanime à la "revue" comme une sorte d'absolu indépassable. Comme point de départ d'une étude plus forte de la situation de l'édition savante, je suggèrerais à mes

collègues de reprendre le chemin ouvert par Michel Foucault sur l'auteur et de réfléchir, par analogie, à la fonction-revue, son archéologie et ses limites. Poser la revue comme absolu se comprend fort bien si l'on pratique le discours, fortement et forcément situé, d'un responsable de revue ou d'un éditeur de revues. On peut imaginer que les responsables des scriptoria, quand ils ont vu arriver les premiers imprimeurs, ont commencé par défendre le scriptorium, plutôt que la fonction-scriptorium. Dans la fonction-revue, il y a des enjeux de pouvoir, tout comme dans les scriptoria d'antan. Ceux et celles qui détiennent ces pouvoirs privilégient souvent (hélas) cet élément au détriment des objectifs de la communication savante qui, elle, vise à nourrir la "grande conversation" essentielle pour la production distribuée de connaissances validées.

S'il y a un absolu à envisager, c'est celui de la fonction-communication en contexte de la recherche, c'est-à-dire en contexte d'individus qui cherchent, avec des mots, symboles, concepts, formules, etc., à cerner la réalité d'aussi près que possible en débattant vigoureusement les uns avec les autres. La forme-revue a joué un rôle crucial depuis le XVIIe siècle quand les philosophes, et en particulier les philosophes de la nature se sont appropriés les outils offerts par l'imprimerie pour transposer les fonctions du commerce épistolaire lorsque celui s'est révélé mal adapté et peu approprié à la fonction-communication en contexte de recherche. Il en va de même pour l'imprimerie actuellement.

S'il ya un processus à envisager, ce n'est pas celui de protéger à tout prix (littéralement, d'ailleurs) la forme-revue (pas plus qu'il ne s'agissait de protéger la forme-scriptorium à la Renaissance), mais bien de voir comment évoluer le mieux possible à partir de cette forme en regardant en avant et non dans son rétroviseur (pour reprendre l'expression de McLuhan). Ce travail est un travail qui devrait être piloté par les chercheurs en général, probablement aidé par les bibliothécaires et certains éléments de la fonction-édition (très différente de la fonction-communication). Les éditeurs ou maisons d'édition (publishers en anglais, "publicheurs" dit Marie Farge assez drôlement) sont mal placés pour faire évoluer la situation le mieux possible, mais ils disposent de points d'appui et de ressources financières qui ne sont pas insignifiants. Il y aura donc combat - un combat partiellement de nature économique et partiellement de nature politique - à entreprendre. La communauté des chercheurs elle-même devra faire face à ses propres divisions : exercer le rôle d'éditeur de rédaction d'une revue conduit à l'exercice d'un pouvoir important, et conduit à produire des hiérarchies plus ou moins indépendantes des critères de

qualité et de compétence qui devraient être situés au cœur d'un dispositif de production distribuée ou répartie (pour employer une métaphore informatique qui, nul doute, ravira les historiens de l'avenir (clin d'œil à Claire Lemerrier). Bien repérer ces divisions permettra de mieux tracer une route, une stratégie pour améliorer, préserver et stimuler la production des connaissances dans le contexte numérique qui se généralise chaque jour un peu plus.

Je voudrais aussi m'exprimer sur la situation au Québec, puisqu'elle a été signalée par au moins deux auteurs de la collection d'articles de la RHMC. Les revues au Québec disposent en fait de deux sources (au moins) de financement - le Québec et le gouvernement fédéral du Canada. Un certain nombre de revues qui ont perdu (dans certains cas, seulement temporairement) le soutien du Québec conservent celui provenant du CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines), organisme fédéral. Dans certains cas, des mesures compensatoires ont été accordées par une institution de tutelle visant à préserver la continuité de la revue jusqu'au concours suivant (p. ex. Études Françaises de mon université).

En fait, cet épisode dénote la sagesse de multiplier les points d'appui indépendant et, loin de constituer un exemple sinistre de la fragilité des soutiens publics - incidemment, les sauts de carpes ne sont pas moins prononcés en milieu privé, comme l'indiquent les coûts des abonnements ou des APC (Article processing charges) - cet exemple donne à réfléchir sur les montages financiers à favoriser pour soutenir le libre accès. En Europe, si l'on accepte de réfléchir à cette échelle, cela suggère la possibilité d'une mutualisation continentale des ressources financières soutenant la communication scientifique de façon à amortir les chocs possibles de retournements politiques locaux. Ici encore, la métaphore de la répartition, au sens informatique, donne des pistes pour créer des dispositifs de publication plus robustes visant à garantir l'accès libre. Et si l'on reprend la question du Québec, les rivalités locales jouent parfois des rôles négatifs, d'où l'importance réitérée d'internationaliser aussi les instances d'évaluation pour minimiser les effets d'antagonismes trop directs. Le Québec est une toute petite société, il ne faut jamais l'oublier.

Remarque finale : la substitution du "gratuit" d'une part au "libre" ou "ouvert" d'autre part (je traite les deux derniers comme équivalents), dans certains des articles de la RHMC démontre chez certains une incapacité à envisager le document savant autrement que sous la forme d'une marchandise et/ou d'une propriété. L'inversion du slogan de Proudhon dans le titre de la contribution de Richard Malka est pleine d'esprit, mais de peu de substance. Un des effets importants de la numérisation,

c'est justement de relâcher partiellement le lien entre nécessité économique et document (sans le faire complètement disparaître, il faut bien le souligner aussi). Le phénomène de l'auto-édition (qui, incidemment, n'a rien à voir avec le libre accès ou les archives ouvertes) reflète ce phénomène.

En conclusion, il faut remercier la RHMC d'avoir ouvert son potentiel de dissémination (dans le passé, on aurait parlé de colonnes...) à des prises de position variées, voire contradictoires. Ce qui manque maintenant, c'est précisément ce que l'un des auteurs regrette dans son texte, à savoir la transparence et la lisibilité des budgets individuels de chaque revue concernée. Quelques éléments surgissent ici et là, en particulier autour des Annales, d'une part, et de Tracés d'autre part, mais tout une enquête fortement empirique est nécessaire pour arriver à bien saisir les besoins essentiels d'un système sain de communication savante.

Jean-Claude Guédon

Professeur titulaire
Littérature comparée
Université de Montréal

Le lundi 21 mars 2016 à 13:49 +0100, Philippe Minard a écrit :

Chères et chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint -- pour prolonger les débats sur la loi concernant le numérique, et ses implications pour les revues de sciences humaines et sociales -- une courte tribune, signée notamment par Michelle Perrot et Daniel Roche, exprimant l'inquiétude de chercheurs et animateurs de périodiques quant à l'avenir des revues SHS de langue française.

http://www.liberation.fr/debats/2016/03/17/les-revues-de-sciences-sociales-en-danger_1440203 [www.liberation.fr]

Bien cordialement,

Philippe Minard